



Avis d'informations aux habitants de

NEUVE-ÉGLISE HIRTZELBACH



MAI 2024

<http://www.neuve-eglise.fr>

ELECTIONS EUROPEENNES, 9 JUIN 2024

Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Les prochaines élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**.

Ce qu'il faut retenir :

- Vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter aux élections européennes. Vérifiez dès maintenant votre inscription, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.
- Le scrutin se joue en un seul tour, le dimanche 9 juin 2024. Le bureau de vote, situé au rez-de-chaussée de la mairie, sera ouvert de 8h à 18h.
- Pensez à faire une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.

PROCURATION :

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance :

- En faisant une demande en ligne sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement "Maprocuration".
- En faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Avec une petite nouveauté pour ce scrutin : la démarche est désormais possible entièrement en ligne. Il faut disposer au préalable d'une identité numérique "France identité" (voir au verso).

Afin de tenir compte des délais d'acheminement et de prise en compte par la mairie, il est fortement recommandé d'anticiper l'établissement de votre procuration, afin que votre mandataire puisse voter à votre place le jour du scrutin.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le mandataire n'a plus besoin d'habiter la même commune, mais il devra voter dans le bureau de vote de la personne qui lui donne sa procuration.

L'Identité Numérique

Sécurisez et simplifiez vos accès en ligne en activant votre identité numérique.
Service **gratuit** uniquement disponible en **Bureau de Poste**, pour les personnes majeures disposant d'une **pièce d'identité valide** et d'un **smartphone**.



Pour toutes questions, renseignements ou prise de rendez-vous, nous sommes joignables
par mail ou par téléphone

03 88 58 02 42 - ville@france-services.gouv.fr

La Poste
2 A rue du Haut Koenigsbourg
67220 VILLE

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi de 9h00 à 12h00

NOUVEAU : LA DÉMATÉRIALISATION COMPLÈTE DES PROCURATIONS GRÂCE À L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Si vous disposez d'une identité numérique certifiée [France Identité](#) (obtenue après un déplacement à la Poste), vous pouvez faire une demande de **procuration de vote entièrement en ligne, sans vous déplacer**.

Pour cela, vous devez posséder un compte Identité Numérique certifié. La dématérialisation complète de la procuration est réalisable uniquement par cette authentification, car elle permet de certifier de votre identité à distance de manière totalement sécurisée.

L'Identité Numérique certifiée est portée par [France Identité](#) et ouverte uniquement aux détenteurs d'une carte d'identité nouveau format (CNIE).

Si vous disposez de cette identité numérique certifiée, il vous suffit de vous rendre sur maprocuration.gouv.fr et de vous identifier *via* FranceConnect.

Pour plus de renseignements :

<https://france-identite.gouv.fr/actualite/procuration-de-vote-dematerialisee.html>

REEMPLISSAGE DES PISCINES

Le début de l'été est souvent l'occasion de remplir à nouveau les piscines.

Afin de pouvoir contrôler le niveau de l'eau dans notre réservoir, nous vous prions de bien vouloir passer en mairie pour signaler le remplissage de votre piscine (les petites piscines pour enfants ne sont pas concernées). Merci d'avance.

UTILISATION DE TONDEUSES À GAZON ET AUTRES ENGINS À MOTEUR THERMIQUE ET ÉLECTRIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler que l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins à moteur thermique ou électrique est autorisée comme suit :

en semaine : de 8h à 21h,

le samedi et jours fériés : de 8h à 12h et de 14h à 20h,

le dimanche : de 9h à 11h.



TRAVAUX DE NETTOYAGE AUX CIMETIERES

A compter du lundi 27 mai 2024, la commune procédera au nettoyage et au débroussaillage des allées des cimetières.

MESSAGE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI NEUVE- EGLISE/HIRTZELBACH-BREITENAU

Comme vous le savez, l'une des classes de notre école est en danger.

L'académie annonce la suppression de 40 postes d'enseignants dans le département du Bas-Rhin, et de façon quasi systématique, les écoles de campagne du département sont devenues des cibles privilégiées. C'est le cas aujourd'hui de trois écoles dans la vallée : la nôtre, mais également celle de Triembach/Saint-Maurice et enfin celle de Villé.

Malgré le chiffre de 73 élèves inscrits à ce jour pour l'année prochaine sur Neuve Église/Breitenau, qui devrait en temps normal nous éviter la fermeture, nous sommes sur la sellette.

La décision finale sera donnée fin juin.

Si la décision de fermeture est maintenue, nous aurons une classe de maternelle de 18 élèves, une classe de CP, CE1 de 24 élèves et une classe de CE2, CM1, CM2 de 31 élèves. Comment faire un travail pédagogique de qualité avec un effectif de 31 élèves dans un triple niveau auquel se rajoute le travail de direction ?

Nous avons tous entendu le message gouvernemental nous engageant à faire 20 milliards d'économies d'ici à 2025, mais faut-il pour autant qu'elles se fassent sur le dos de nos enfants ?

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter : parentsdeleves67220@gmail.com. Anne Villaumé : 0677786799



sava.accompagnement@free.fr
03 88 85 16 03

**Entretien
des
espaces
naturels
et ruraux**

**Vous êtes à la recherche d'une
activité professionnelle ?**

**Venez découvrir les possibilités
et échanger avec la SAVA**

**le jeudi 13 juin 2024
de 9h à 12h**

MJC Le Vivarium

53 rue de Bassemberg à Villé

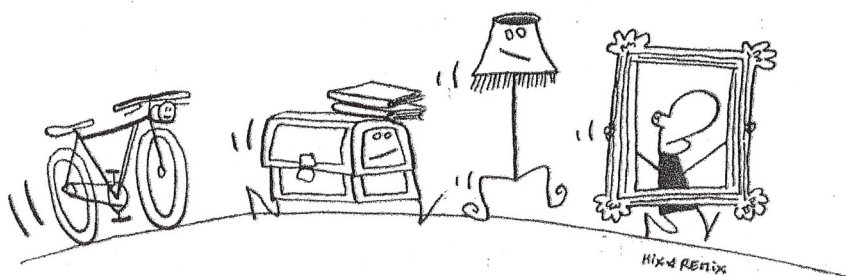


MJC le vivarium
vallée de villé



Neuve-Eglise / Hirtzelbach

4^e vide-greniers



2 Juin 2024

8h à 17h

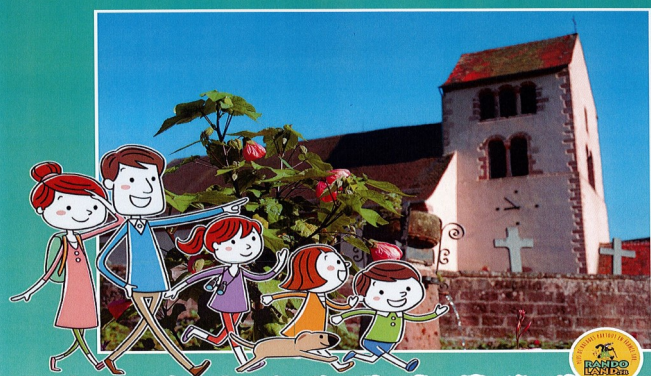
+ de 40 maisons participantes

*Buvette et petite restauration au jardin curial de Neuve-Eglise
Plan à disposition au jardin curial et chez les participants*

*Organisé par l'AGF de Neuve-Eglise/Hirtzelbach
Infos au 06 78 67 69 56*

BALADES LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS

Neuve-Église



**Visiter,
se balader,
s'amuser !**

la Vallée de Villé
OFFICE DE TOURISME DU
COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Office de Tourisme
de la Vallée de Villé
14 place du Marché
67220 VILLÉ
03 88 57 11 69
info@valleedeville.fr
www.tourisme-valdeville.fr
www.neuve-eglise.fr

BALADE LUDIQUE A NEUVE- EGLISE

Découvrez Neuve-Eglise en famille et en vous amusant !

Une nouvelle balade ludique pour petits et grands dans les rues de Neuve-Église est proposée par l'office de tourisme de la vallée de Villé.

Cette balade ludique vous fera découvrir les recoins du village, grâce à un parcours de découverte ponctué de jeux et d'énigmes. Soyez curieux, observateur, et collectez les indices qui vous permettront de résoudre les énigmes !

Livret de jeu disponible à l'office de tourisme ou à télécharger : <https://www.tourisme-valdeville.fr>

Parcours adapté en trois versions pour les enfants de 4 à 6 ans, de 7 à 9 ans... et pour toute la famille !

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les mardis et les vendredis de 9h à 11h et de 15h à 18h.

Tél : 03.88.57.16.75 — mail : mairie.neuve-eglise@wanadoo.fr



FESTIVAL DECIBULLES DU 12 AU 14 JUILLET 2024

Voici les dispositions prises pour cette nouvelle édition :

- Accès interdit à l'aire de jeux d'Hirtzelbach du 29 juin au 19 juillet 2024.
- Interdiction du camping et du stationnement des camping-cars et caravanes sur l'ensemble du ban communal du mardi 09 juillet au mardi 16 juillet 2024 sauf dans les endroits clos et les emplacements prévus à cet effet sur le site Décibulles.

Des restrictions concernant la circulation et le stationnement sont mises en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité des arrêtés municipaux dans les panneaux d'affichage de la mairie.

Pour plus d'informations sur cette manifestation : <https://www.decibulles.com>

Ma Commune est engagée dans la Trame Verte et Bleue

Notre Commune
s'engage aujourd'hui avec la Trame
Verte et Bleue pour la réalisation de
chantiers d'amélioration des milieux
naturels.

Vous êtes un particulier ou une
entreprise qui veut s'engager pour
la Nature ?

**Vous pouvez bénéficier d'une aide technique et
financière pour la création de mares,
de haies et de vergers.**

Vous souhaitez en savoir plus à ce sujet
notre chargée de mission Trame Verte
et Bleue est là pour vous répondre.

Contact :

Gaëlle IMBERT

gaelle.imbert@valleedeville.fr

03.88.58.91.65

07.85.91.42.36

